



## Les exploitations BOVINS VIANDE du Massif central en agriculture biologique

### Résultats de la campagne 2022

*Suivis des exploitations et contribution à la rédaction :*

Francis BOUGAREL, Chambre d'agriculture de l'Allier

Emmanuel DESILLES, Chambre d'agriculture de l'Allier

Christophe CAPY, Chambre d'agriculture de la Corrèze

Philippe HALTER, Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

Benjamin HATTERLEY, Bio 46

Natacha LAGOUTTE, Chambre d'agriculture de la Creuse

Marie-Claire PAILLEUX, Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

Catherine SAUNIER, Chambre d'agriculture de l'Aveyron

Vincent VIGIER, Chambre d'agriculture du Cantal

*Synthèse des données et rédaction :*

Christèle PINEAU, Institut de l'élevage



*Édition : Août 2024*



## 1. Le projet BioRéférences porté par le Pôle Bio Massif Central

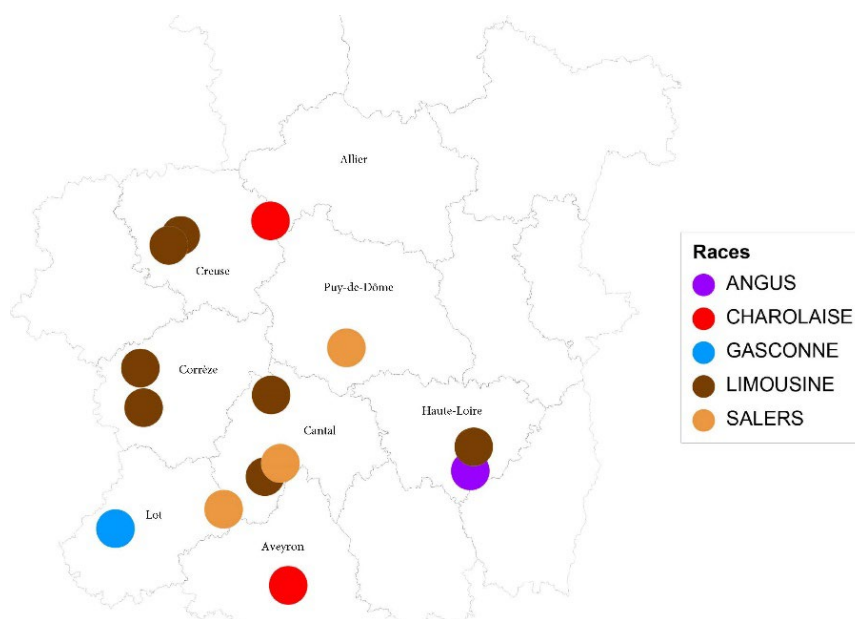
Depuis 2013, le Pôle Bio Massif Central a mené un important travail de concertation à l'échelle du Massif central pour identifier les besoins des acteurs de l'agriculture biologique. Le projet BioRéférences a été élaboré pour apporter des réponses à un besoin majeur de références technico-économiques sur les systèmes de productions biologiques. Il a pour ambition de répondre à la diversité des besoins en références pour accompagner le développement d'élevages ruminants biologiques viables, vivables et en cohérence avec leur territoire et leurs filières/marchés.

Différents moyens ont été mis en place pour produire et valoriser au mieux les références sur les systèmes ruminants. Parmi ces moyens, un réseau d'environ 70 fermes (en caprins lait, ovins lait, ovins viande, bovins lait et bovins viande) localisées sur le Massif central a été constitué.

## 2. Les exploitations suivies dans le cadre du projet BioRéférences en 2022

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2022 des 17 exploitations en bovins viande suivies dans le cadre du projet BioRéférences.

**Figure 1 : Localisation des exploitations bovines suivies par le collectif BioRéférences**  
 (Source : projet BioRéférences, campagne 2022)



Ces suivis ont été réalisés par les Chambres d'Agriculture (Allier, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) et Bio 46.

L'enjeu majeur de ces suivis réside en une **meilleure connaissance des exploitations qui engraisent tout ou partie des mâles produits en agriculture biologique**, car à ce jour, peu de références sont disponibles.



**Avertissement : les résultats moyens présentés dans ce document n'illustrent pas la diversité des systèmes en agriculture biologique rencontrés dans le Massif central mais seulement celle de l'échantillon étudié, composé d'un nombre limité de fermes.**

Ces 17 exploitations sont réparties en **quatre** groupes. Le critère UGB/vêlage permet de discriminer les élevages en fonction des orientations de productions majoritaires choisies (veaux ou bœufs voire jeunes bovins (JB)) ou de la présence ou non d'autres ateliers (production porcine, caprine et maraîchage) :

- **Groupe 1** : Exploitations produisant **principalement des veaux lourds ou des veaux sous la mère.**

Ce groupe est constitué de **six** exploitations. Quatre exploitations élèvent des veaux sous la mère (uniquement nourris au lait) et deux des veaux lourds ou « rosés » (élevés sous la mère et complémentés avec des concentrés).

Une exploitation a dû vendre ses veaux en broutards en raison d'un marché très complexe.

Trois exploitations vendent des reproducteurs (génisses, vaches pleines, reproducteurs mâles) : les ventes de reproducteurs sont proches des 10 % des ventes totales pour deux d'entre elles. Pour la troisième, cette activité représente 56 % du nombre total d'animaux vendus.

La vente directe est pratiquée au sein de deux exploitations : l'une vend 18% de ses animaux en circuit court et l'autre plus de 35 %.

- **Groupe 2** : Exploitations dites **Intermédiaires** car elles ne sont pas spécialisées sur une orientation de production. Elles commercialisent à la fois des veaux et des bœufs, ou des veaux et des broutards.

Ces trois exploitations ont choisi de s'orienter vers la vente de reproducteurs, représentant 16 à 33 % de leurs animaux. Aucune ne réalise de la vente directe.

- **Groupe 3** : Exploitations produisant majoritairement des **Jeunes Bovins (JB) ou des bœufs bio.**

Au sein de ce groupe de cinq exploitations, trois élèvent des bœufs soit de 30-36 mois soit de plus de 36 mois. Une des quatre les commercialisent uniquement en vente directe, tout comme le reste de ses animaux produits.

Pour l'une d'entre elles, une partie des mâles ont été commercialisés en broutards.

La cinquième vend du Jeune Bovin de 17-18 mois, dont une partie a été commercialisée en filière conventionnelle. Ces animaux sont principalement élevés en plein air puis finis à l'auge avec du méteil grain. Le restant des mâles, soit 37 % du nombre total des animaux vendus, est vendu en reproducteurs.

- **Groupe 4** : Exploitations dites **Diversifiées** qui possèdent en plus de l'atelier bovin d'autres ateliers animaux ou de diversification en grandes cultures.

Ce groupe est composé de trois exploitations.

La première a une activité d'entreprise agricole pour 50 % de son temps et effectue des travaux d'entretien des machines et de travaux agricoles, y compris l'élagage de haies.

Pour la seconde exploitation, l'installation d'une nouvelle associée s'est traduite par la création d'un atelier caprin avec des Alpines chamoisées. Le lait est vendu totalement en laiterie. Côté bovins allaitants, 50 % des animaux vendus le sont en reproducteurs (mâles et femelles). Pour le restant des mâles ce sont des bœufs de 30-36 mois.



La troisième exploitation est quant à elle tournée vers la vente directe puisque plus des trois-quarts de la production est vendue en vente directe : bœufs, veaux et vaches. Les porcs élevés et produits en plein air sont aussi commercialisés en circuit court.

**A retenir : Les exploitations font évoluer leurs ventes en fonction des opportunités (conjoncture des marchés) ou contraintes fourragères : elles se spécialisent (veaux ou bœufs) ou au contraire diversifient leurs ventes. Face au contexte morose, des éleveurs ont continué à commercialiser leurs animaux avec leur groupement avec parfois une plus-value en baisse, d'autres ont saisi des opportunités....**

### 3. Structures des exploitations suivies

Douze exploitations sur les 17 suivies sont sous forme sociétaire dont dix en GAEC et deux en EARL.

Pour les GAEC, le collectif de travail est constitué de 2,5 unités de main-d'œuvre (UMO), en moyenne. Celui-ci varie de 2 à 4 UMO. Il s'agit pour l'essentiel de main-d'œuvre familiale.

A noter : le passage à un GAEC pour l'un des élevages, avec commercialisation des bœufs, suite à l'installation de l'épouse sur l'exploitation.

Cinq exploitations font appel à de la main-d'œuvre salariée : une pour 0,4 UMO, une pour 0,7 UMO et deux à temps très partiel (0,2 UMO). La dernière emploie 1,5 UMO.

Les sept autres exploitations sont soit en « individuel », soit en EARL, avec un collectif main-d'œuvre de 1 UMO en moyenne (variabilité de 1 à 1,3 UMO). Trois de ces exploitations ont recours à de la main-d'œuvre salariée : toutes avec de l'emploi à temps partiel (0,1 UMO).

Les exploitations suivies disposent de surfaces importantes : 135 ha de SAU en moyenne avec, pour une seule d'entre elles, des estives (60 ha). La surface fourragère principale représente plus de 87 % de la SAU. Elle est pour l'essentiel composée de surfaces en herbe. Seules neuf exploitations ont des cultures fourragères (céréales-protéagineux immatures, trèfle violet, luzerne) qui représentent de 2 à 20 % de la SFP.

Deux exploitations utilisent des bois comme surfaces pâturées (de 2 à 4 ha). Une exploitation possède une petite safranière.

Cependant, la moyenne des quatre groupes cache une variabilité importante au sein des structures des exploitations suivies, qui est reprise pour certains critères au sein du tableau ci-après.



**Tableau 1 : Structure des 17 exploitations bovines viande suivies (moyennes par groupe et pour l'ensemble)**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Intermédiaires	Bœufs ou JB	Diversifiés	Ensemble
Nombre d'exploitations	6	3	5	3	<b>17</b>
Main d'œuvre totale [UMO]	2,01	1,03	1,77	2,87	<b>1,92</b>
Main d'œuvre exploitante [UMO]	1,92	1,00	1,59	2,33	<b>1,73</b>
Main d'œuvre salariée [UMO]	0,09	0,03	0,18	0,53	<b>0,19</b>
Main d'œuvre atelier bovin viande [UMO]	1,98	1,01	1,67	2,13	<b>1,74</b>
Surface agricole utile [ha] (min -max)	116 (74 – 155)	101	145 (66 – 212)	190	<b>135</b>
Surface fourragère principale [ha]	107	92	121	167	<b>119</b>
Surface en herbe [ha]	107	87	120	162	<b>117</b>
Grandes cultures [ha]	9	9	24	27	<b>17</b>
Cheptel total [UGB] (min -max)	141 (47 – 207)	91	99 (34 – 169)	136	<b>119</b>
Nombre de vaches allaitantes	99	54	47	65	<b>70</b>
Nombre de vêlages/UMO exploitant (min -max)	56 (37 – 83)	52	30 (18 – 32)	27	<b>42</b>
Chargement corrigé (UGB/ha SFP)	1,09	0,90	0,77	0,97	<b>1,04</b>
Kg de viande vive produite (kg)	39 360	23 870	29 460	36 760	<b>33 250</b>
Tonnes de viande vive produite/UMO (t/UMO) (min -max)	19,9 (12,3 – 26,9)	22 883	16 151 (9,6 – 25,1)	18 340	<b>19 080</b>

## 4. Résultats technico-économiques de l'atelier bovin viande

### a. Résultat de l'année 2022

Le tableau 2 présente les principaux résultats techniques ainsi que les résultats moyens de la marge brute de l'atelier bovin viande.

L'augmentation des cours depuis la mi-2021 en filière conventionnelle, quelles que soient les catégories animales commercialisées, ainsi que les difficultés d'écoulement en filière AB n'ont pas incité à commercialiser l'ensemble des animaux en AB. De plus, cette évolution forte des cours rend également moins attractive la vente directe.



La conduite de la reproduction est maîtrisée : l'Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV) est supérieur aux références pour le groupe intermédiaire en raison d'éleveurs qui tardent à réformer.

Le taux de mortalité se situe en moyenne à 7 %, ce qui reste correct.

Ces résultats de reproduction, couplés avec de bonnes performances animales, permettent d'avoir une bonne production de kilos de viande vive, et ce malgré une quantité de concentrés distribués très faible.

**Tableau 2 : Résultats technico-économiques de l'atelier bovin viande** (moyennes par groupe et pour l'ensemble)

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)

	<b>Veaux sous la mère et veaux lourds</b>	<b>Intermédiaires</b>	<b>Bœufs ou JB</b>	<b>Diversifiés</b>	<b>Ensemble</b>
<i>Nombre d'exploitations</i>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>17</b>
Nombre de vêlages	107	52	48	64	72
<b>UGB/vêlage</b>	<b>1,33</b>	<b>1,77</b>	<b>2,08</b>	<b>1,97</b>	<b>1,65</b>
<b>IVV moyen du troupeau</b>	<b>381</b>	<b>402</b>	<b>387</b>	<b>376</b>	<b>385</b>
Taux de gestation [%]	96%	93%	96%	90%	95%
Taux de 1 <sup>er</sup> vêlage [%]	24%	23%	26%	17%	23%
Taux de mortalité des veaux [%]	8%	5%	6%	10%	7%
Productivité numérique [%]	90%	89%	89%	82%	88%
<b>Production de viande vive kg/UGB</b>	<b>283</b>	<b>255</b>	<b>286</b>	<b>264</b>	<b>277</b>
Prix moyen du kilo vif vendu [€/kg]	3,54	2,92	3,21	3,97	3,41
Fourrages récoltés (t MS/UGB)	2,0	1,7	2,0	2,4	2,0
Fourrages consommés (t MS/UGB)	2,3	2,1	2,1	2,3	2,2
<b>Quantité de concentrés/UGB</b>	<b>242</b>	<b>225</b>	<b>454</b>	<b>365</b>	<b>323</b>
<b>Quantité de concentrés par kilo vif</b>	<b>0,85</b>	<b>0,85</b>	<b>1,53</b>	<b>1,37</b>	<b>1,14</b>
<i>Dont % concentrés autoconsommés</i>	<i>40%</i>	<i>59%</i>	<i>54%</i>	<i>77%</i>	<i>54%</i>
Produit brut Bovin viande hors aides (€/UGB)	1 094	713	846	1 081	958
Charges opérationnelles Animales [€/UGB]	346	211	287	264	290
<i>dont charges d'alimentation concentrés+ achats de fourrages [€/UGB]</i>	<i>133</i>	<i>85</i>	<i>184</i>	<i>118</i>	<i>137</i>
<i>dont frais vétérinaires [€/UGB]</i>	<i>42</i>	<i>34</i>	<i>22</i>	<i>10</i>	<i>29</i>
<i>dont frais de reproduction [€/UGB]</i>	<i>12</i>	<i>8</i>	<i>2</i>	<i>6</i>	<i>8</i>
<i>dont achat de paille [€/UGB]</i>	<i>58</i>	<i>47</i>	<i>32</i>	<i>27</i>	<i>41</i>
<i>dont autres frais d'élevage [€/UGB]</i>	<i>100</i>	<i>48</i>	<i>47</i>	<i>104</i>	<i>76</i>
Charges opérationnelles SFP [€/Ha sFP]	63	55	52	55	57
Marge brute atelier bovin viande [€/UMO]	51 884	54 353	38 275	56 239	49 086
Marge brute atelier bovin viande sans aides [€/UGB]	703	446	499	746	605
Marge brute atelier bovin viande avec aides couplées [€/UGB]	<b>907</b>	<b>679</b>	<b>739</b>	<b>948</b>	<b>825</b>



Bien que l'été 2022 fut très sec, les reports de stocks de 2021 et la repousse automnale ont limité les déficits fourragers. Les bonnes conditions climatiques de fin d'année ont permis de retarder la rentrée hivernale en bâtiment. La bonne gestion et l'optimisation du pâturage ont réduit les besoins en fourrages récoltés.

L'augmentation des prix des aliments a pu conduire les éleveurs à limiter l'achat de concentrés, ce qui se traduit par une volonté de réduire au minimum la quantité d'aliments utilisés. En effet, 54 % des concentrés distribués chez les producteurs de bœufs sont produits sur la ferme, de même que 40 % des concentrés distribués chez les producteurs de veaux.

La consommation de concentrés par UGB se situe en moyenne à 248 kg/UGB pour les producteurs de veaux, ce qui semble être une constante depuis 2018. L'objectif de mieux finir les animaux et d'assurer ainsi une bonne valorisation des produits est toujours une préoccupation des éleveurs. Toutefois, trois éleveurs sur six distribuent moins de 200 kg de concentrés/UGB en valorisant les qualités laitières des mères et en valorisant au maximum le pâturage.

Un des éleveurs spécialisés en veaux avait investi dans un système de séchage en grange il y a trois ans, ce qui lui a permis d'augmenter de manière significative l'autonomie fourragère. Ainsi, les repousses automnales de 2022 ont été récoltées et séchées. C'est une souplesse appréciée aux vues des aléas climatiques passés.

La conduite la plus économe possible est aussi recherchée chez les producteurs de bœufs. Pour limiter les effets des sécheresses successives, les bœufs produits sont vendus en partie plus jeunes (entre 30 et 36 mois au lieu de 36 mois), la consommation de concentrés se maintient autour de 455 kg de concentrés/UGB. On retrouve le niveau de consommation de l'année 2018.

Toutefois, certaines zones ont été impactées par la sécheresse et des éleveurs ont pu bénéficier des aides conjoncturelles sécheresse. A cela s'ajoutent les impacts de la guerre en Ukraine, avec des aides conjoncturelles pour l'achat d'aliment qui ont été versées soit par l'État ou certaines régions ou départements. Ainsi, dix éleveurs ont bénéficié d'aides conjoncturelles dont le montant pouvait varier de 684 € à 13 470 €/exploitation.

Seul un éleveur doit sécuriser son système par l'achat de fourrages, les trois autres profitent d'opportunités d'achat de voisinage ou d'échanges de bons procédés (entretien de parcelles, foin « à moitié »...).

Le produit bovin viande hors aide/UGB progresse de 8 % entre 2021 et 2022, résultante d'une augmentation de la productivité pour les producteurs de veaux et d'une baisse des charges opérationnelles (-7 %) par rapport à 2021. Ainsi, la marge brute hors aide progresse de 103 €/UGB.

Le produit bovin viande hors aide/UGB diminue chez les producteurs de bœufs en raison d'une baisse du nombre de vêlages et donc d'un léger recul de la production de viande vive totale (-850 kg) mais aussi d'une hausse de 9 % des charges opérationnelles. Ainsi, la marge brute hors aide/UGB baisse de 15 %.

Les prix de vente moyens ont été différenciés entre éleveurs vendant une partie de leur production en vente directe par rapport à ceux qui ne font pas de vente directe (tableau 3).



**Tableau 3 : Variation de la marge brute de l'atelier bovin viande (€/UGB) en fonction du prix moyen du kilo vendu (€/kg vv) (moyennes par groupe et pour l'ensemble)**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Intermédiaires	Bœufs ou JB	Diversifiés	Ensemble
Nombre d'exploitations ne faisant pas de vente directe	3	2	4	1	10
Prix moyen du kilo vif vendu [€/kg]	3,29	2,87	3,23	*	3,18
Marge brute sans aides (€/UGB)	617	487	516	*	557
Nbre d'exploitations faisant de la vente directe	2	1	1	2	6
% de tête d'animaux vendus en vente directe	26	*	*	46	30
% du kilo de viande vive vendue	27	*	*	43	29
Prix moyen du kilo vif vendu avec vente directe	4,10	*	*	4,33	4,00
Frais liés à la vente directe [€/UGB]	139	*	*	139	117
Frais de transformation [€/UGB]	128	*	*	116	101
Frais de commercialisation [€/UGB]	12	*	*	23	16
Taxe hébergement, restauration [€/UGB]	0	*	*	0	0
Marge brute sans aides (€/UGB)	938	*	*	749	761

\* Un seul éleveur, donnée non publiée

**Tableau 4 : Comparaison du prix de vente filière longue et du prix de vente en vente directe, charges liées à la vente directe déduites**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)

	Veaux sous la mère et veaux lourds	Génisses	Bœufs plus de 36 mois	Vaches
Prix moyen de vente en filière longue (€/kg carcasse)	6,3	5,3	5,1	5,0
Prix moyen de vente en vente directe (€/kg carcasse) (A)	10,7	9,9	9,7	10,0
Prix de vente moyen en vente directe, charges de vente directe déduites (A-B) €/kg carcasse	8,0	7,2	7,0	7,3

Les charges liées à la vente directe (valeur B) représentent en moyenne 2,7 €/kg carcasse commercialisé en vente directe. Au sein de notre échantillon, cette charge s'étend de 1,6 €/kgc pour 13 326 kg carcasses commercialisés à 3,8 €/kgc pour 559 kg carcasse.



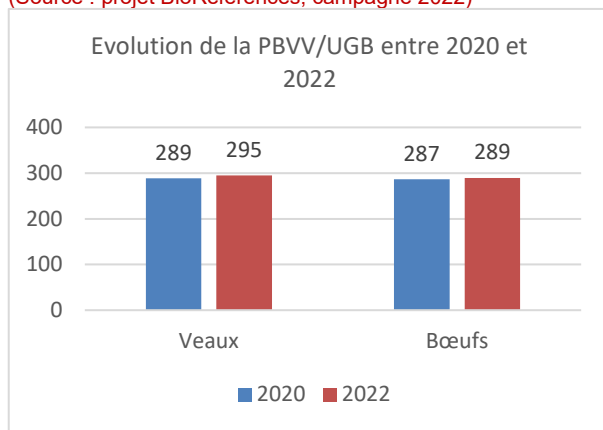


## b. Zoom sur quelques résultats sur la période 2020 – 2022

La période 2020-2022 a été fortement chamboulée, conséquence des sécheresses consécutives en 2020 et, pour 2022, de la hausse de certains intrants : une tendance pour les fermes suivies de manière constante entre 2020 et 2022 à savoir quatre fermes produisant majoritairement des veaux et quatre fermes produisant des bœufs ou JB.

**Bien noter qu'en 2022, un renouvellement de fermes suivies dans cet échantillon a été opéré, ce qui explique les différences de résultats importants entre l'échantillon constant et l'échantillon 2022 complet dans les tableaux présentés.**

**Figure 1 : Evolution de la PBVV/UGB**  
 (Source : projet BioRéférences, campagne 2022)

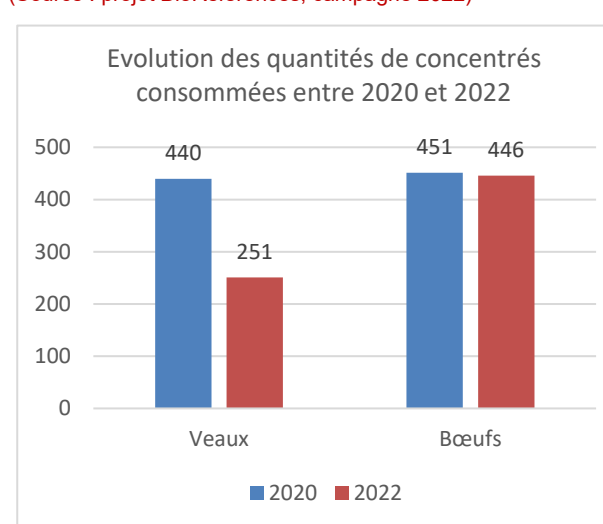


**Echantillon constant (n veaux = 4 ; n bœufs = 4)**

La productivité par animal progresse chez les éleveurs élevant des **veaux** en raison d'une forte progression pour deux des éleveurs, qui ont pu alourdir leurs animaux.

Du côté des éleveurs de **bœufs**, la stabilité de la productivité animale cache différentes évolutions au sein du groupe : deux éleveurs ont vu leur PBVV diminuer car ont vendu leurs animaux plus jeunes, deux autres ont au contraire retrouvé des conditions climatiques clémentes, permettant une prise de poids des animaux.

**Figure 2 : Evolution des concentrés**  
 (Source : projet BioRéférences, campagne 2022)



**Echantillon constant (n veaux = 4 ; n bœufs = 4)**

La forte évolution des coûts de l'aliment et les conséquences des sécheresses ont poussé les éleveurs à modifier leurs pratiques en valorisant le pâturage et à limiter de manière drastique les concentrés distribués. L'équilibre entre distribution de concentrés et performance animale semble avoir été trouvé pour ce groupe d'éleveurs de **veaux sous la mère**.

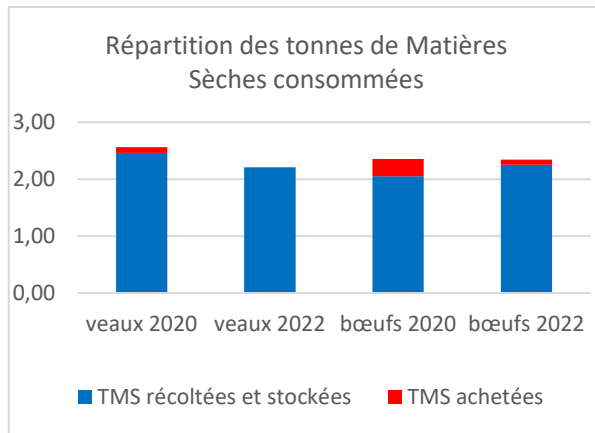
Du côté des éleveurs de **bœufs**, la stabilité de la productivité animale cache différentes évolutions au sein du groupe.

Un éleveur a réduit de plus de 30 % sa quantité distribuée alors qu'un autre la voit progresser de + 50 % mais tout en restant en dessous des 622 kg de concentrés par UGB. Pour les deux autres, la consommation est quasi-stable.



**Figure 3 : Evolution des quantités de fourrages distribuées entre 2020 et 2022**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)



**Echantillon constant (n veaux = 4 ; n bœufs = 4)**

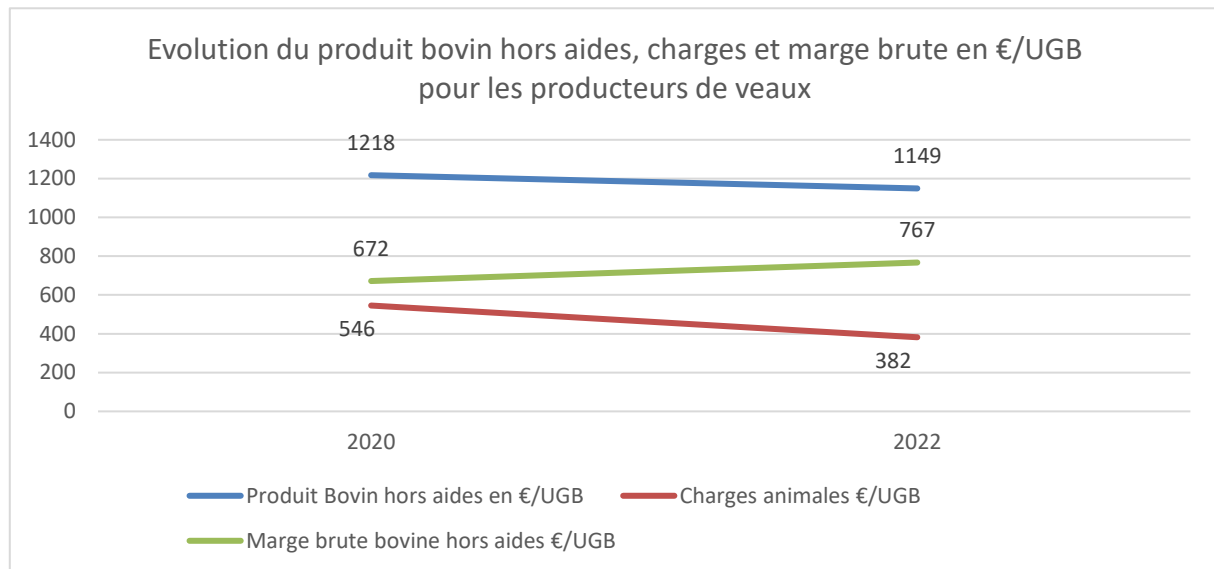
Les sécheresses ont dégradé l'autonomie fourragère existante sur ces exploitations conduites en AB au fil de leur répétition. Ainsi en 2020, tous les éleveurs ont dû acheter des fourrages.

L'année 2021 a permis aux éleveurs de souffler car la quantité était présente mais sans la qualité.

En 2022, plusieurs éleveurs ont dû acheter, certains par opportunisme et d'autres par nécessité car encore touchés par la sécheresse.

**Figure 4 : Evolution du produit bovin hors aides, charges et marge brute en €/UGB pour les producteurs de veaux**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)



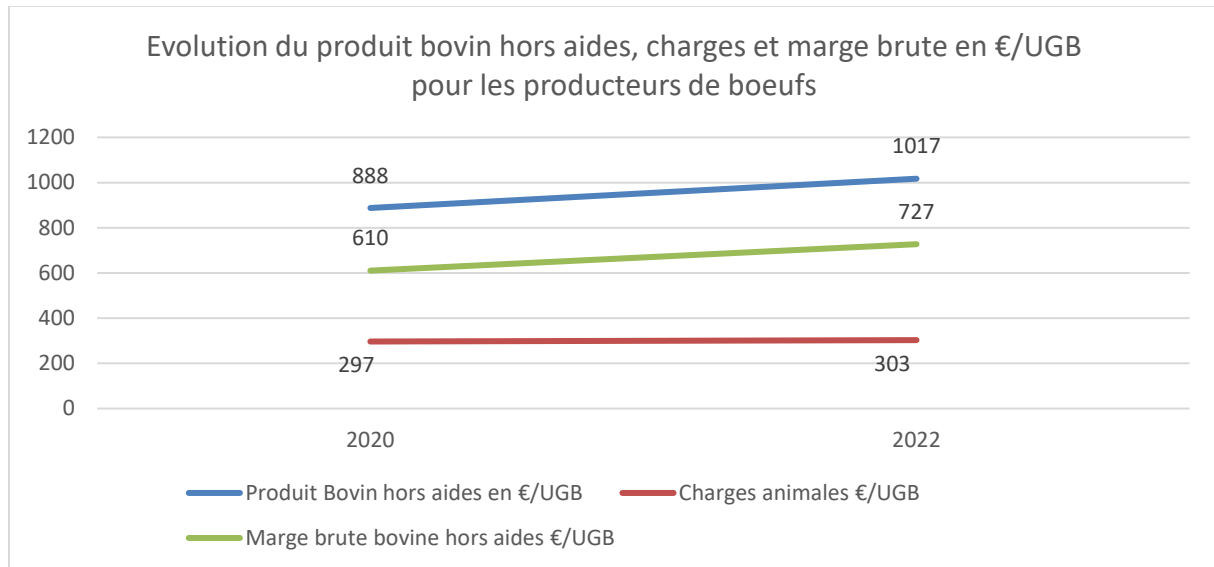
Pour les éleveurs produisant des **veaux**, certains animaux ont été vendus en conventionnels et n'ont pas bénéficié des prix en AB, ce qui se traduit par une baisse du produit bovin viande hors aide.

La réduction drastique des consommations de concentrés explique la baisse du niveau total de charges opérationnelles animales. Au final, la marge brute progresse de +14 % entre 2020 et 2022 et se situe à 767 €/UGB.



## Figure 5 : Evolution du produit bovin hors aides, charges et marge brute en €/UGB pour les producteurs de bœufs

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)



Pour les éleveurs produisant des **bœufs**, la progression des prix des animaux finis entre 2020 et 2022 se traduit par une hausse du produit bovin viande hors aide de 14 %. Les charges animales ont été contenues et ne progressent que de 2 %.

La marge brute augmente de +117 €/UGB, soit plus de 19 % entre 2020 et 2022 et se situe en moyenne à 727 €/UGB.

## 5. Résultats économiques des exploitations

### a. Résultats de l'année 2022

Le tableau 5 présente les résultats économiques globaux au niveau de l'exploitation. L'analyse des moyennes dans cette partie économique sur un petit nombre de fermes est particulièrement délicate, compte tenu de la présence dans les groupes d'exploitations de structures très différentes et de systèmes plus ou moins diversifiés au niveau des ventes.



**Tableau 5 : Résultats économiques de l'exploitation** (moyennes par groupe et pour l'ensemble)  
 (Source : projet BioRéférences, campagne 2022)

	<b>Veaux sous la mère et veaux lourds</b>	<b>Intermédiaires</b>	<b>Bœufs ou JB</b>	<b>Diversifiés</b>	<b>Ensemble</b>
<i>Nombre d'exploitations</i>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>17</b>
Produit brut total [€]	250 680	143 360	182 870	321 670	224 320
Produit brut total /UMO exploitant [€]	130 790	143 360	115 303	137 859	129 577
Produit atelier bovin viande [€]	146 700	68 550	81 740	147 090	113 870
en % du produit brut	59%	48%	45%	46%	51%
Produits végétaux [€]	13 270	9 350	23 940	28 620	18 420
Aides totales [€]	90 580	55 790	72 320	106 850	81 940
Charges opérationnelles [€]	55 240	30 160	37 340	68 820	47 950
en % du produit brut	22%	21%	20%	21%	21%
Charges de structure hors amortissement et frais financiers [€]	112 240	55 160	70 190	131 060	93 120
en % du produit brut	45%	38%	38%	41%	42%
Excédent brut d'exploitation (EBE) avant salaire [€]	83 200	58 040	75 340	121 790	83 250
en % du produit brut	33%	40%	41%	38%	37%
Excédent brut d'exploitation (EBE) avant salaire /UMO exploitant [€]	49 710	49 711	49 712	49 713	49 714
Annuités + frais financiers court terme [€]	37 360	28 650	41 920	52 950	39 910
en % de l'EBE	75%	58%	84%	107%	80%
Revenu disponible [€]	43 720	28 950	28 640	56 250	38 890
en % du produit brut	17%	20%	16%	17%	17%
Revenu disponible /UMO exploitant [€]	22 810	28 950	18 058	24 107	22 460

Le revenu disponible, qui doit assurer les prélèvements privés des éleveurs et autofinancer une partie des investissements réalisés au cours de l'année, se situe autour des 22 460 € par UMO exploitant et représente 17 % du produit brut avec aides.

Autour de cette moyenne, on enregistre des écarts très importants entre exploitations :

- Les charges opérationnelles représentent de 11 % à 27 % du produit brut ;
- Les dépenses de structure hors amortissement et frais financiers varient de 33 % à 55 % du produit brut ;
- L'EBE/PB varie de 27 à 48 % ;
- Après déduction des annuités, le résultat disponible/UMO exploitant varie de 2 548 € à 37 200 € et de 3 à 36 % du produit brut.

Ces différents ratios illustrent les marges de progrès possibles pour certains élevages, que ce soit en maîtrise des charges opérationnelles (en particulier des charges d'alimentation qui représentent plus de 46 % des charges opérationnelles animales) ou des charges de structures.

Le niveau d'annuités est en moyenne élevé car plusieurs éleveurs ont réalisé des investissements récents ou ne sont pas encore en vitesse de croisière.



Comme le montre le graphique ci-après (figure 6), les trois revenus les plus faibles s'expliquent par :

- Des annuités fortes en raison d'un démarrage d'exploitation ;
- Un élevage de petite taille très économe en charges mais qui dégage peu de produits ;
- Un changement de race allaitante qui se traduit par une importante restructuration.

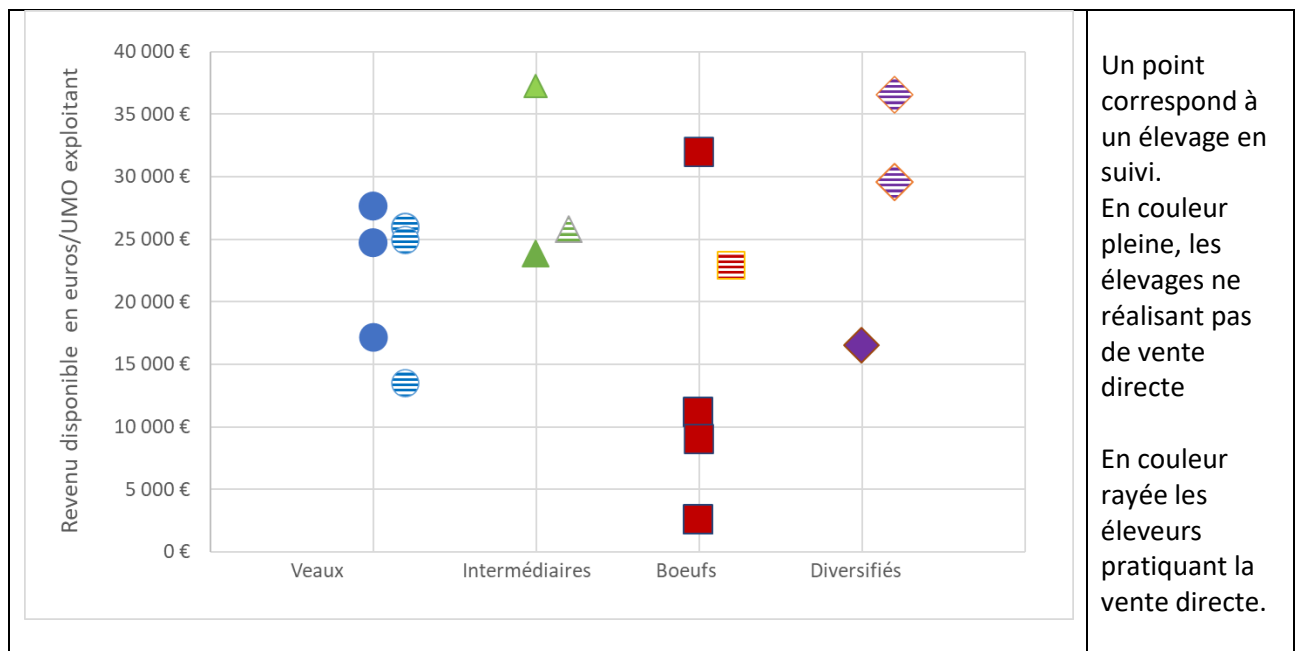
Les revenus des producteurs en veaux sont en constante baisse. Toutefois, ils se maintiennent autour des 25 000 €/UMO exploitant.

L'intérêt de la diversification des produits bovins viande et de la vente directe sur l'exploitation permet de dépasser les 25 000 €/UMO.

L'arrivée de main d'œuvre exploitant sans pour autant augmenter les volumes de production explique aussi une certaine diminution du revenu disponible par UMO, notamment chez les éleveurs produisant des bœufs. Le revenu disponible est en augmentation mais divisé par un plus grand nombre, il diminue à l'UMO.

**Figure 6 : Variabilité du revenu disponible par UMO exploitant**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)



Un point correspond à un élevage en suivi.  
 En couleur pleine, les élevages ne réalisant pas de vente directe  
 En couleur rayée les éleveurs pratiquant la vente directe.



## b. Zoom sur quelques résultats sur la période 2020-2022

**Tableau 6 : Résultats économiques des éleveurs de veaux**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2020-2022, n=5)

	2020	2022	Evolution 2020/2022
<i>Nombre d'exploitations</i>	5	5	
UMO exploitant	1,8	1,7	-6%
UMO rémunérée	1,9	1,8	-8%
Nbre de femelles ayant vêlé	78	84	+8%
Nombre d'UGB	107	114	+6%
Excédent Brut d'exploitation [€]	61 613	67 888	+10%
% EBE/PB	32%	34%	+9%
Annuités + frais financiers court terme [€]	21 435	16 435	-23%
Revenu disponible [€]	22 072	36 332	+65%
Revenu disponible /UMO exploitant [€]	11 550	21 040	+82%

Le revenu disponible s'est amélioré de plus de 82 % entre 2020 et 2022 en raison d'une hausse du produit brut, lié à la hausse des prix de bovins finis et à des charges opérationnelles et de structure en forte baisse. Dans le même temps, la main d'œuvre à rémunérer a diminué, ce qui se traduit par une progression à l'UMO du revenu qui se situe à 21 000 €.

**Tableau 7 : Résultats économiques des éleveurs de bœufs**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2020- 2022, n=3)

	2020	2022	Evolution 2020/2022
<i>Nombre d'exploitations</i>	3	3	
UMO exploitant	1,2	1,6	+30%
UMO rémunérée	1,5	1,9	+25%
Nbre de femelles ayant vêlé	47	47	=
Nombre d'UGB	118	111	-6%
Excédent Brut d'exploitation [€]	66 013	89349	+35%
% EBE/PB	41%	43%	+2%
Annuités + frais financiers court terme [€]	37 440	37 225	-1%
Revenu disponible [€]	19 620	29 515	+50%
Revenu disponible /UMO exploitant [€]	19 725	15 210	-23%

Le revenu disponible s'est amélioré de plus de 50 % entre 2020 et 2022 en raison d'une hausse du produit brut, lié à la hausse des prix de bovins finis et à des charges opérationnelles et de structure contenues. Dans le même temps, la main d'œuvre à rémunérer a progressé, ce qui se traduit par une baisse à l'UMO du revenu à 15 000 €.



## 6. Les coûts de production :

Le coût de production de l'atelier bovin viande des exploitations suivies dans le cadre du projet a été calculé selon la méthode nationale mise au point par l'Institut de l'élevage, en lien avec les Chambres d'agriculture et les contrôles laitiers. Toutes les charges annuelles sont rapportées aux 100 kg vifs, que le bovin soit vendu en filière longue ou en vente directe.

Les contours de l'atelier bovin viande incluent la production de viande, l'élevage des reproductrices, la production fourragère et la production de céréales autoconsommées par les bovins viande.

Les charges supplétives, notées (\*) dans le tableau ci-dessous, sont calculées pour rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier.

Pour les analyses collectives et l'élaboration de références, le coût du travail est par convention estimé à 2 SMIC brut par UMO.

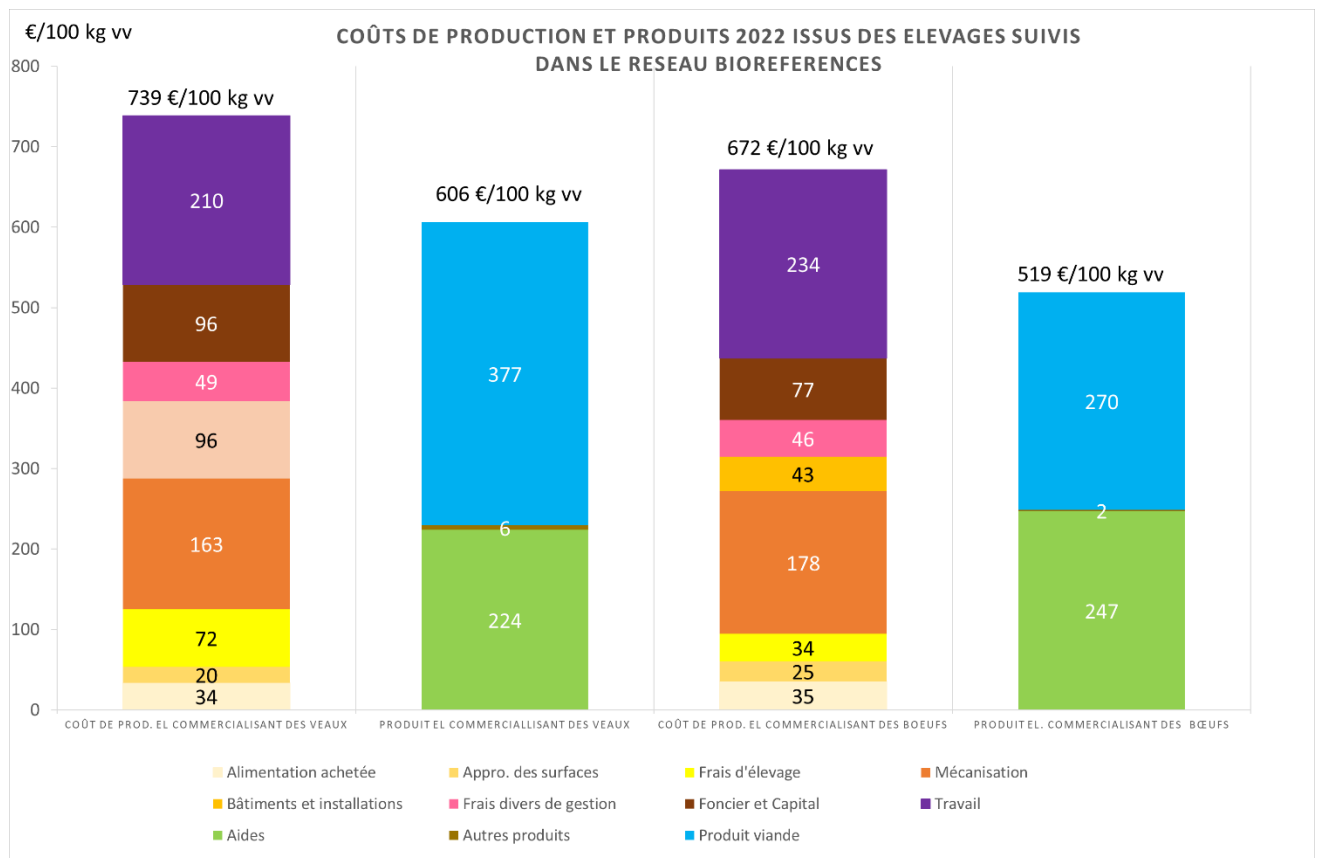
**Tableau 8 : Coût de production de l'atelier bovin viande [/100 kg vifs]**

(Source : projet BioRéférences, campagne 2022)

		Veaux sous la mère et veaux lourds		Bœufs ou JB
<i>Nombre d'exploitations</i>		6		4
Productivité de la main-d'œuvre rémunérée [kgv/UMO]		19 991		17 813
CHARGES	Coût de l'alimentation [€/100 kg vif]	54		60
	dont alimentation achetée [€/100 kg vif]	34		35
	dont approvisionnement des surfaces [€/100 kg vif]	20		25
	Frais d'élevage (dont frais de transformation et commercialisation) [€/100 kg vif]	72		34
	Mécanisation [€/100 kg vif]	163		178
	Bâtiments et installations [€/100 kg vif]	96		43
	Frais divers de gestion [€/100 kg vif]	49		46
	Foncier et Capital (*) [€/100 kg vif]	96		77
	Salaires et Travail exploitant (*) [€/100 kg vif]	210		234
<b>Coût de production de l'atelier bovin viande [€/100 kg vif]</b>		<b>739</b>		<b>672</b>
PRODUITS	Produit viande [€/100 kg vif]	377		270
	Autres produits [€/100 kg vif]	6		2
	Aides [€/100 kg vif]	224		247
<b>Produits de l'atelier bovin viande [€/100 kg vif]</b>		<b>606</b>		<b>519</b>
<b>Rémunération du travail y compris main-d'œuvre salariée permise par le produit [nombre de SMIC/UMO]</b>		<b>0,7</b>		<b>0,6</b>
Nombre d'élevages à plus d'1 SMIC/UMO		2		2



**Figure 7 : Coût de production moyen de l'atelier bovin viande [€/100 kg viande vive]**  
 (Source : projet BioRéférences, campagne 2022)



Pour les exploitations de **veaux sous la mère**, le coût de production est relativement élevé compte tenu du plus faible volume produit : 739 €/100 kg vifs produits (produire 100 kg vifs coûte 739 € en tenant compte des charges courantes, de l'amortissement du matériel et des bâtiments utilisés pour la production, de la rémunération des capitaux propres, de la main d'œuvre et du foncier).

Chez les producteurs de **boeufs**, produisant des animaux plus lourds, le coût de production est plus dilué et s'élève à 672 €/100 kilos vifs produits.

La charge liée au travail constitue une part plus importante du coût de production pour les producteurs de veaux sous la mère.

Pour tenir compte de la variabilité de la composition de la main d'œuvre dans les exploitations suivies (présence de main d'œuvre salariée ou non), la rémunération du travail permise par le produit indiquée ici correspond à la rémunération de toute la main d'œuvre, exploitante et salariée.

Pour les élevages de **veaux sous la mère**, la rémunération du travail permise par le produit de l'atelier bovin viande s'étend de 0,43 à 1,05 SMIC/UMO pour une moyenne de 0,74 SMIC/UMO.

Pour les producteurs de **boeufs**, cette rémunération permise par le produit de l'atelier s'étend de -0,13 à 1,30 SMIC/UMO pour une moyenne de 0,66 SMIC/UMO.





## LEXIQUE

**Charges opérationnelles** : Sommes des charges variables, liées au volume annuel de l'activité (charges alimentaires, charges de surfaces, charges de transformation et commercialisation, frais d'élevage...).

**Charges de structure** : Ensemble des dépenses fixes, indépendantes du volume de l'activité d'une année à l'autre (charges sociales et salariales, amortissements, entretien des bâtiments et matériels, assurances, EDF...).

**Coût de production** : Coût global de l'activité de l'atelier indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production ; il correspond à l'approche « comptable » des charges de l'atelier, et comprend trois types de charges : les charges courantes (dépenses de l'exercice ajustées des variations de stocks), l'amortissement du matériel et des bâtiments utilisés pour la production, et des charges dites « supplétives ». Celles-ci sont calculées pour rémunérer les facteurs de production que l'exploitant met à disposition de son entreprise : les terres en propriété, les capitaux propres et le travail que les exploitants consacrent à l'atelier.

**Excédent Brut d'Exploitation [EBE]** : Différence entre le produit et les charges de l'exploitation, hormis les amortissements et les frais financiers.

**Marge brute bovin viande** : Différence entre la valeur de la production de l'atelier bovin viande (produit brut de l'atelier) et ses charges opérationnelles.

**Prix de revient** : Prix de vente nécessaire pour rémunérer la main-d'œuvre et les capitaux propres de l'atelier à un niveau déterminé, compte tenu du montant déjà couvert par ailleurs par les aides et les produits joints.

**Produit brut** : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés aux activités du système de production (vente de produits végétaux, vente de produits animaux, aides d'exploitation...).

**Produit bovin viande** : Valeur des biens et services produits au cours d'une campagne et liés à l'atelier bovin viande (vente de veaux sous la mère, veaux lourds, broutards, jeunes bovins, bœufs, génisses viande, génisses reproductrices, vaches de réformes...).

**Revenu disponible** : Produits brut + produits financiers – charges opérationnelles – charges de structure – charges financières.

**Surface Agricole Utile [SAU]** : Ensemble des surfaces utilisées, hors surfaces pastorales.

**Surface Fourragère Principale [SFP]** : Ensemble des surfaces fourragères.

**Unité Gros Bétail [UGB]** : Unité qui correspond à l'ingestion de 4 750 kg MS de fourrages par an.

**Unité de Main d'Œuvre [UMO]** : Unité qui correspond à une personne occupée à plein temps sur une exploitation.



## VOS CONTACTS FILIERE BOVIN VIANDE BIO DU COLLECTIF BIORÉFÉRENCES

### Institut de l'élevage

9 allée Pierre de Fermat  
63170 AUBIERE  
Tél. : 04 43 76 06 81  
Contact : Christèle PINEAU  
Mail : [christele.pineau@idele.fr](mailto:christele.pineau@idele.fr)

### Bio 46

21 rue Joachim Murat  
46000 CAHORS  
Tél. : 06 22 80 17 75  
Contact : Benjamin HATTERLEY  
Mail : [benjamin.bio46@bio-occitanie.org](mailto:benjamin.bio46@bio-occitanie.org)

### Chambre d'agriculture de l'Allier

60 cours Jean Jaurès  
03017 MOULINS Cedex  
Tél. : 04 70 46 30 69  
Contact : Emmanuel DESILLES  
Mail : [edesilles@allier.chambagri.fr](mailto:edesilles@allier.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture de l'Aveyron

5c Boulevard du 122ème R.I. - Carrefour de l'Agriculture  
12026 RODEZ cedex 09  
Tél. : 05 65 73 79 01  
Contacts : Catherine SAUNIER  
Mails : [catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr](mailto:catherine.saunier@aveyron.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture du Cantal

26 rue du 139<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Tél. : 04 71 45 55 39  
Contact : Vincent VIGIER  
Mail : [vincent.vigier@cantal.chambagri.fr](mailto:vincent.vigier@cantal.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture de la Corrèze

Puy Pinçon - Av. Albert Schweitzer - BP 30  
19001 Tulle  
Tél. : 05 55 21 55 21 - 07 63 45 22 89  
Contact : Christophe CAPY  
Mail : [christophe.capy@correze.chambagri.fr](mailto:christophe.capy@correze.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture de la Creuse

8 avenue d'Auvergne  
23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 55 61 50 35  
Contact : Natacha LAGOUTTE  
Mail : [natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr](mailto:natacha.lagoutte@creuse.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture de la Haute-Loire

16 Boulevard Bertrand - BP 20343  
43012 LE PUY-EN-VELAY  
Tél. : 04 71 07 21 30  
Contact : Philippe HALTER  
Mail : [phalter@haute-loire.chambagri.fr](mailto:phalter@haute-loire.chambagri.fr)

### Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme

11 Allée Pierre de Fermat - BP 70007  
63171 AUBIERE cedex  
Tél. : 04 73 44 45 46  
Contact : Marie-Claire PAILLEUX  
Mail : [m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:m-c.pailleux@puy-de-dome.chambagri.fr)

## LE PROJET BIOREFERENCES 22-28

### Maîtrise d'ouvrage et coordination : Pôle Bio Massif Central

VetAgro Sup, campus agronomique de Clermont / 89 avenue de l'Europe - CS 82212 / 63370 LEMPDES  
@ : <https://pole-bio-massif-central.org> & <https://pole-bio-massif-central.org/bioreferences/>  
Contact : Aurélie BELLEIL / Mail : [valorisation@pole-bio-massif-central.org](mailto:valorisation@pole-bio-massif-central.org) / Tél. : 04 73 98 69 56



Le projet BioRéférences 22-28 est financé dans le cadre de la Convention de Massif/Massif Central par l'Etat (FNADT).



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

Les suivis de fermes ont aussi bénéficié, en 2023, du soutien financier du Plan Bio Régional du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et d'Inosys-Réseaux d'Élevage.

Pour ses actions de valorisation en lien avec le projet BioRéférences, le Pôle Bio Massif Central bénéficie du soutien de Cizeron Bio.

